



LEÇON

Années scolaires : 6^e à 8^e année
Durée : 60-90 minutes de temps de classe, plus du temps passé en classe ou à la maison pour effectuer le travail d'évaluation

HabiloMédias a élaboré le contenu de cette leçon pour le compte des autorités fédérales-provinciales et territoriales chargées de la protection de la vie privée au Canada.

Comprendre l'affaire : La valeur de la vie privée



Cette leçon fait partie de *Utiliser, comprendre et mobiliser : Un cadre de littératie média numérique pour les écoles canadiennes* : <http://habilomedias.ca/ressources-p%C3%A9dagogiques/cadre-de-litt%C3%A9ratie-num%C3%A9rique>.

Aperçu

Dans cette leçon, les élèves sont initiés à l'idée que leur vie privée a de la valeur et que la plupart des applications et des services en ligne « gratuits » font une partie ou la totalité de leurs revenus grâce à la collecte (et dans certains cas la revente) des renseignements personnels des utilisateurs. Les élèves regarderont une vidéo qui illustre l'idée qu'il se peut qu'ils paient au moyen de leur vie privée, puis ils discuteront de certaines des conséquences associées. Ils apprendront à connaître les outils et les techniques permettant de réduire au minimum les renseignements personnels qu'ils partagent et créeront un message d'intérêt public qui leur permettra, ainsi qu'à leurs pairs, de « comprendre l'affaire » à propos de la valeur de la vie privée.

Objectifs visés

Données à caractère personnel

Les élèves comprendront :

- le concept de données à caractère personnel;
- le concept de pseudonymat et de masquage de l'identité;
- que la vie privée a de la valeur et qu'elle constitue un droit de la personne fondamentale
- que l'activité en ligne peut laisser des traces pouvant contenir des données à caractère personnel.

Les élèves développeront leur capacité à :

- reconnaître les types de données à caractère personnel qui peuvent être utilisées pour identifier directement des personnes et les données techniques qui peuvent être utilisées pour surveiller et identifier une personne en ligne.

Comprendre l'environnement numérique :

Les élèves comprendront :



- le concept de l'architecture de l'information, ainsi que la collecte, la structure et le traitement de l'information;
- comment reconnaître les principaux acteurs de l'économie numérique;
- les systèmes qui sont utilisés pour commercialiser des produits et offrir des services gratuits aux fins de l'établissement de profils d'utilisateur personnalisé (en plus du fait que la majorité de ces offres de services impliquent la collecte et l'utilisation de données à caractère personnel ainsi que le stockage de ces renseignements dans une base de données);
- quelles sont les données qui sont recueillies et stockées lorsqu'ils utilisent Internet, un réseau social ou un service.

Les élèves développeront leur capacité à :

- identifier les types de données techniques recueillies lorsqu'ils sont en ligne;
- trouver les conditions d'utilisation de leurs données à caractère personnel;
- donner des exemples de services numériques dont le modèle économique implique –ou n'implique pas –la collecte de données à caractère personnel.

Gestion des données :

Les élèves comprendront :

- comment mieux se protéger en ligne;
- leurs droits et responsabilités à l'égard des conditions d'utilisation des services en ligne;
- comment gérer les paramètres des applications en ligne et des services qu'ils utilisent afin de protéger leurs données à caractère personnel.

Les élèves développeront leur capacité à :

- utiliser les procédures disponibles pour protéger leurs données à caractère personnel;
- gérer les paramètres de sécurité et de confidentialité des comptes, profils et appareils qu'ils utilisent.

Ce plan de leçon porte également sur le développement de plusieurs compétences clés en éducation à la protection des données et de la vie privée du Référentiel de Formation des élèves à la protection des données personnelles, y compris

- Comprendre la notion de données personnelles
- Comprendre l'environnement numérique – au plan technique
- Appréhender la régulation des données personnelles – contrôler l'utilisation des données personnelles

Résultats d'apprentissage

Pour une liste complète des résultats d'apprentissage des districts scolaires de votre province, veuillez visiter www.habilomedias.ca



Pour les résultats d'apprentissage en anglais : <http://mediasmarts.ca/teacher-resources/digital-and-media-literacy-outcomes-province-territory>

Pour les résultats d'apprentissage en français : <http://habilomedias.ca/ressources-pedagogiques/resultats-de-leducation-medias-par-province>

Préparation et Matériel

- Préparez-vous à montrer les vidéos *Comprendre l'affaire* et *Fonctionnement de la publicité ciblée*
- Préparez-vous à projeter le diaporama *Messages d'intérêt public*
- Photocopiez le document *Protéger sa vie privée sur les applications et sites Web commerciaux*
- Photocopiez la fiche de travail *Comprendre l'affaire*.

Déroulement suggéré

Qu'est-ce qui est gratuit?

1. Commencez par demander aux élèves combien d'applications ou de services en ligne parmi ceux qu'ils utilisent sont payés par eux ou leurs parents.
2. Demandez-leur combien d'applications et de services en ligne parmi ceux qu'ils utilisent sont gratuits. (La liste de ceux-ci sera beaucoup plus longue. Vous pouvez les aider en les incitant à penser aux moteurs de recherche, aux réseaux sociaux, aux sites de blogues, etc.)
3. Demandez aux élèves comment, selon eux, ces services font de l'argent. Très probablement, les élèves seront incertains. Assurez-vous d'obtenir au moins deux ou trois réponses, mais ne faites aucun commentaire sur celles-ci.

Comprendre l'affaire

1. Montrez la vidéo *Comprendre l'affaire*.
2. Expliquez aux élèves que le terme « renseignements personnels » désigne tout renseignement qui vous concerne ou qui peut être relié à vous. Demandez des exemples de renseignements personnels qui sont mentionnés dans la vidéo :
 - Courriel
 - Adresse dans les médias sociaux
 - Date de naissance
 - Liste d'amis
 - Adresses courriel des amis



- Historique de recherche
- Historique des achats par carte de crédit
- Historique des emplacements
- Échantillon d'ADN

3. Discutez des raisons pour lesquelles le fait de protéger les renseignements personnels est important et pourquoi la vie privée a de la valeur.

Comme le mentionne la vidéo, la vie privée est un droit de la personne fondamentale qui rend possible l'expression libre. Elle favorise ton autonomie en tant que personne.

Il est donc important que les personnes aient un certain niveau de contrôle sur la façon dont leurs renseignements personnels sont recueillis, utilisés et partagés.

Dites aux élèves que la vie privée est un droit que toutes les personnes possèdent. Lorsque vous faites affaire avec une entreprise, vous avez le droit de savoir quels renseignements personnels vous leur donnez, et les façons dont ils vont s'en servir, sans que ça vous mette mal à l'aise.

4. Ensuite, demandez aux élèves ce qu'ils pensent que la vidéo veut dire quand il est mentionné que nous payons certaines choses par des renseignements. De toute évidence, les services en ligne que les élèves utilisent ne leur demandent pas toujours directement de donner des renseignements personnels, comme ils le font dans la vidéo, alors comment ces services font-ils pour les obtenir et comment cela leur fait-il gagner de l'argent?

Expliquez aux élèves qu'il existe plusieurs raisons faciles à comprendre pour lesquelles les renseignements personnels peuvent avoir de la valeur : par exemple, plus un assureur en connaît sur les habitudes de conduite de quelqu'un, mieux il peut déterminer le montant des primes d'assurance. Qu'en est-il des plateformes telles que les moteurs de recherche et les réseaux sociaux qui ne demandent aucuns frais pour leurs services?

Laissez les élèves en discuter pendant quelques minutes ou jusqu'à ce que l'un d'eux mentionne la publicité. Montrez la vidéo [Fonctionnement de la publicité ciblée](#) et expliquez aux élèves que la plupart de l'argent gagné grâce à ces services provient de la publicité. Les données qu'ils recueillent sont utilisés pour déterminer quelles publicités leur montrer sur ces plates-formes et sur d'autres plateformes. Demandez aux élèves de donner quelques exemples de choses qu'ils seraient susceptibles de chercher dans un moteur de recherche, ou d'afficher sur un réseau social, qui pourraient influencer les publicités que ces plateformes leur montrent.

Assurez-vous que les élèves comprennent que les plates-formes répertoriées dans la vidéo présenté ne sont que des exemples; beaucoup d'autres types d'espaces en ligne recueillent des données et utilisent la publicité comportementale. Certaines plates-formes peuvent aussi continuer à suivre quelqu'un après son départ s'il ne se déconnecte pas, et dans certains cas, le réseau publicitaire et les plates-formes appartiennent à la même entreprise.



5. Posez les questions suivantes aux élèves : Quels en sont les points positifs? Quels en sont les points négatifs? Assurez-vous que les points suivants sont soulevés par la discussion :

Points positifs :

- Vous obtenez plus d'annonces pertinentes susceptibles de vous intéresser
- Il n'est pas nécessaire de payer ces applications ou ces services avec de l'argent
- Les applications et les services fournissent des outils pratiques qui vous permettent d'accomplir vos tâches sans trop d'embêtements (par exemple, pas besoin de fournir des renseignements pour effectuer des paiements)
- Les données de l'utilisateur permettent aux applications et aux services d'améliorer leur produit

Points négatifs :

- Vous ne savez pas nécessairement ce que vous acceptez (vous devez lire les conditions d'utilisation et les politiques de confidentialité pour savoir ce que vous donnez et comment)
- Les conditions d'utilisation et les politiques de confidentialité sont souvent longues et difficiles à comprendre.
- Votre profil de données peut vous empêcher de voir certains contenus (par exemple, certaines publicités sont uniquement destinées aux garçons ou aux filles) ou vous faire voir un contenu différent par rapport à quelqu'un d'autre (certains réseaux utilisent votre profil pour offrir des prix différents en fonction de ce qu'ils croient que vous êtes prêt à payer, par exemple, et décident par la suite quels messages, quels résultats de recherche et quelles histoires vous montrer), de sorte que même si vous pensez que vos renseignements personnels n'ont pas de valeur, ceux-ci donnent aux annonceurs le pouvoir de déterminer ce que vous voyez et combien vous payez.
- Vous pouvez donner plus de renseignements personnels que vous ne le voudriez (par exemple, certaines choses que vous croyez comme étant privées, comme les messages textes, les courriels ou les messages sur les réseaux sociaux, peuvent toutes être utilisées pour construire votre profil).
- Vos données peuvent être partagées ou revendues à différentes entreprises ou elles peuvent être partagées avec des entreprises qui ont, sans que vous ne le réalisiez, le même propriétaire que celle à qui appartient l'application ou le service que vous utilisez.

Dites aux élèves qu'il existe des façons de limiter les renseignements personnels que l'on donne. Distribuez le document *Protéger sa vie privée sur les applications et sites Web commerciaux* et explorez chaque item avec la classe.

Évaluation : Comprendre l'affaire

1. Expliquez aux élèves que la collecte de données et la publicité comportementale ne sont pas nécessairement des problèmes en soi : le problème est que nous ne comprenons pas tout à fait le marché que nous concluons. À titre d'exemple, demandez aux élèves de s'imaginer qu'ils veulent acheter quelque chose dans un magasin, mais que le magasin n'a pas à leur dire combien coûte l'article avant qu'ils n'acceptent de l'acheter. Est-ce que cela serait honnête?



2. Rappelez aux élèves qu'ils ont le droit de prendre des décisions par rapport à leur vie privée et ils ont le droit de comprendre l'entente conclue lorsqu'ils donnent leurs renseignements personnels. Expliquez-leur qu'ils vont créer des affiches **portant un message d'intérêt public** (des publicités qui servent l'intérêt public plutôt que de vendre un produit) à propos de leur service ou plateforme gratuite préférée en ligne. Cette affiche expliquera clairement ce qu'ils obtiennent du service et la façon dont ils payent pour celui-ci, dans le but d'aider leurs pairs à prendre des décisions éclairées. (Cette activité peut se faire individuellement ou en groupe selon vos besoins.)
3. Expliquez qu'un bon message d'intérêt public fait trois choses : il sensibilise les lecteurs à la question; il leur donne une raison de s'y intéresser; et il leur donne des renseignements utiles les aidant à traiter de la question. Les messages d'intérêt publics imprimés se servent à la fois d'images et de texte pour accomplir ces tâches.

Projetez le diaporama Messages d'intérêts publics informatifs et montrez chaque diapo à la classe. Pour chacune, posez les questions suivantes aux élèves :

- 1) Le message d'intérêt public aborde quelle question?
 - « Le médicament n'est pas un produit comme les autres » : L'utilisation des médicaments
 - « Le feu ne dort jamais » : Les avertisseurs de fumée
 - « Tripper en sentier sans se défoncer » : La consommation d'alcool en motoneige
- 2) Que fait-il pour *intéresser* le lecteur à la question?
 - « Le médicament n'est pas un produit comme les autres » : le texte (il explique les dangers)
 - « Le feu ne dort jamais » : le texte (donne des statistiques sur les incendies et les dangers); graphiques (montre un enfant et du feu)
 - « Tripper en sentier sans se défoncer » : texte (explique le danger et l'illégalité de conduire une motoneige sous l'influence); graphiques (montre la motoneige).
- 3) Que fait-il pour *informer* le lecteur sur comment traiter de cette question?
 - « Le médicament n'est pas un produit comme les autres » : texte (explique de se fier aux consignes des médecins et des pharmaciens); graphique (montre une pilule)
 - « Le feu ne dort jamais » : texte (il explique de s'équiper d'un détecteur); graphiques (montre le détecteur de fumée)
 - « Tripper en sentier sans se défoncer » : texte (explique quoi faire si on voit quelqu'un sous l'influence);
- 4) Distribuez la fiche de travail *Comprendre l'affaire* et expliquez le travail aux élèves. Discutez des endroits où les élèves pourraient trouver des renseignements sur le respect de la vie privée sur un site web ou dans une application – par exemple, dans les conditions d'utilisation et les politiques de confidentialité.



Protégez votre vie privée

Posez des questions : Prenez l'habitude de lire la politique de confidentialité des sites Web et des applications que vous utilisez. Les entreprises devraient pouvoir répondre à toutes vos questions sur la façon dont vos renseignements seront utilisés et protégés. Si elles ne peuvent y répondre ou si leur réponse ne vous satisfait pas, vous devriez vous méfier. Certaines plates-formes, comme le moteur de recherche DuckDuckGo, ne font pas de suivi du tout, et d'autres en font moins que leurs concurrents. Gardez la collecte de données à l'esprit quand vous choisissez un moteur de recherche, un site d'achat, des réseaux sociaux ou autres.

Les paramètres de confidentialité : Les appareils mobiles, les navigateurs, les sites, les applications et les autres appareils comme les consoles de jeu et les caméras sont souvent dotés de paramètres de confidentialité que vous pouvez personnaliser. Par exemple, certains appareils permettent de tout contrôler, que ce soit la géolocalisation ou le verrouillage d'écran. Les utilisateurs des navigateurs peuvent souvent gérer les éléments comme les témoins et les fenêtres contextuelles, tandis que les applications et les sites Web, comme les sites de médias sociaux, permettent généralement aux utilisateurs de déterminer quels renseignements personnels les autres peuvent voir à leur sujet. Assurez-vous de revoir et d'ajuster régulièrement les paramètres de confidentialité et ne vous fiez jamais aux paramètres par défaut.

Les autorisations dans les applications : Lors de l'installation, assurez-vous que les autorisations demandées par l'application correspondent non seulement à ce qui est énoncé dans la politique de protection de la vie privée, mais aussi à ce que vous vous attendriez que l'application exige. (Les autorisations données aux applications mobiles lors de leur installation leur permettent d'accéder aux réglages de votre appareil. Ces autorisations pourraient notamment permettre à une application d'accéder à l'emplacement, à l'identité, à l'adresse de courriel et aux contacts.) Portez également attention à la description de l'application dans la boutique d'applications, ainsi qu'à tous les avis se rattachant à l'application qui pourraient fournir des explications sur la collecte et l'utilisation des renseignements personnels.

Navigation privée : Certains navigateurs comprennent un « mode de navigation privée », mais ce mode n'est pas toujours efficace contre les supertémoins (lesquels sont stockés dans des plugiciels tels qu'Adobe Flash plutôt que dans le navigateur).

Ne pas me pister : Certains navigateurs vous permettent d'envoyer un message aux sites Web leur demandant de ne pas pister vos activités alors que vous vous en servez. Ce paramètre se retrouve habituellement sous la section « Vie privée » du menu « Options » (dans certains cas, il se peut que vous deviez cliquer sur « Paramètres avancés »). Pour en savoir davantage sur la façon d'empêcher le suivi de vos activités sur Internet, consultez le site Web <http://donottrack.us> [site uniquement en anglais]. Dans ce cas également, vous devez garder à l'esprit qu'il ne s'agit que d'une solution partielle, car il y a toujours des tiers qui ne respectent pas les paramètres d'interdiction de suivi.

Ne donnez pas plus de renseignements qu'il n'en faut : Évitez de communiquer trop de renseignements personnels à des auditoires nombreux, par exemple en autorisant le libre accès à vos pages dans les médias sociaux. Familiarisez-vous avec les paramètres de sécurité de vos réseaux sociaux préférés et choisissez les paramètres qui correspondent à vos préférences en matière de sécurité. Lorsque vous affichez des renseignements en ligne, il peut valoir la peine de vous demander qui risque d'en prendre connaissance, en dehors des personnes à qui vous les destinez. Ce que vous écrivez et les photos que vous publiez pourraient-ils vous mettre dans l'embarras dans la vraie vie? Comment vous sentiriez-vous, sachant que vos parents ou que vos enseignants ont vu ce que vous avez publié?



Protéger sa vie privée sur les applications et sites Web commerciaux

La majorité des applications et sites Web préférés des enfants génèrent des revenus grâce à la *publicité ciblée*, qui utilise leurs données personnelles pour sélectionner les annonces qui leur seront présentées. En outre, beaucoup vendent ces données à des courtiers de données, qui collectent des données provenant de nombreuses sources pour établir des profils détaillés des utilisateurs. Souvent, ces informations sont également partagées avec d'autres applications de la même entreprise comme Google, Instagram ou Facebook.

Selon William Budington de l'Electronic Frontier Foundation, « vous pouvez prendre des mesures pour protéger votre vie privée à 85, 90, 95 % qui n'ajouteront pas beaucoup de contraintes à votre vie. » En voici quelques-unes :

- Installez des logiciels de protection de la vie privée comme [Privacy Badger](#) sur les ordinateurs portables et de bureau et des applications comme [DuckDuckGo](#) ou [Do Not Track Kids](#) sur les appareils mobiles.
- Examinez les données que les différentes applications collectent sur les appareils mobiles.
- Consultez et personnalisez vos paramètres de confidentialité. Par exemple, voici comment désactiver le suivi et les publicités ciblées sur :
 - Google et YouTube : <https://myaccount.google.com/data-and-privacy>
 - Facebook, WhatsApp et Instagram : <https://www.facebook.com/privacy/checkup/>
 - TikTok : <https://support.tiktok.com/fr/account-and-privacy/personalized-ads-and-data>
- Ne vous inscrivez pas sur des applications ou des sites Web en utilisant vos identifiants de médias sociaux. Vous pouvez également créer des adresses courriel sécurisées et jetables à l'aide de [Protonmail](#) ou [Sharklasers](#) si vous souhaitez créer un compte sans divulguer votre adresse courriel habituelle.
- Allez dans les paramètres de votre appareil et désactivez l'accès des applications à l'appareil photo, au microphone et à la localisation.
- Si vous utilisez des appareils iOS comme des iPhone ou des iPad, veillez à refuser la collecte de données lors de l'installation de nouvelles applications. Si vous utilisez des appareils Android, installez l'application DuckDuckGo et activez la protection contre le suivi des applications.
- N'acceptez que le niveau minimum requis de collecte de données sur les sites Web — tout d'abord, en ne cliquant jamais sur « Accepter tout », puis en recherchant des phrases telles que « Rejeter tout » ou « Seulement le nécessaire ».



Fiche de travail : Comprendre l'affaire—les messages d'intérêt public

Pour ce travail, ta classe va créer une campagne de sensibilisation intitulée *Comprendre l'affaire*.

Tu choisiras un outil en ligne, une application ou une plateforme qui ne te coûte pas d'argent et dont tu te sers régulièrement. (Par exemple : les réseaux sociaux, les moteurs de recherche, les sites de partage de photos ou de vidéos.)

Identifie **ce que service fournit** : pourquoi les gens s'en servent-ils? Quels avantages te donne-t-il?

Ensuite, détermine quels renseignements personnels tu dois lui donner pour pouvoir t'en servir (Pense aux types de renseignements personnels mentionnés dans la vidéo *Comprendre l'affaire* et garde à l'esprit que la plupart des plateformes ont accès à tout ce que tu affiches et tout ce que tu fais sur elles.)

Finalement, crée une affiche portant un message d'intérêt public qui accomplit les trois choses suivantes :

- 1) Il sensibilise les lecteurs qu'ils paient pour ces services avec leurs renseignements personnels;
- 2) Il se sert d'images, de texte, ou des deux pour illustrer pourquoi le lecteur devrait s'intéresser à cette question; et
- 3) Il donne des renseignements qui expliquent comment agir sur cette question.



Ce plan de leçon est offert gratuitement aux éducateurs et aux animateurs de programme. Nous vous encourageons à le copier et à le distribuer. Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires lesquels nous permettront d'apporter des améliorations à l'avenir. Veuillez transmettre vos commentaires à : Youth.Jeunes@priv.gc.ca.



Commissariat
à la protection de
la vie privée du Canada



Information and Privacy
Commissioner of Ontario
Commissaire à l'information et à la
protection de la vie privée de l'Ontario



Commission
d'accès à l'information
du Québec



Office of the Information
& Privacy Commissioner
Nova Scotia

Office of the Access
to Information and
Privacy Commissioner

New Brunswick



Commissariat à l'accès
à l'information et à la
protection de la vie privée

Nouveau-Brunswick



Manitoba
Ombudsman



OFFICE OF THE
INFORMATION &
PRIVACY COMMISSIONER
for British Columbia

Protecting privacy. Promoting transparency.



OFFICE OF THE
INFORMATION & PRIVACY COMMISSIONER
for Prince Edward Island



Office of the
Saskatchewan Information
and Privacy Commissioner



Office of the Information and
Privacy Commissioner of Alberta



OFFICE OF THE INFORMATION
AND PRIVACY COMMISSIONER
NEWFOUNDLAND AND LABRADOR



OFFICE OF THE
INFORMATION
AND PRIVACY
COMMISSIONER
NORTHWEST TERRITORIES



Yukon
Information
and Privacy
Commissioner

